

- 👉 **Vous créez une activité viticole en lien avec les AOP et les IGP du Val de Loire ?**
et vous êtes Producteur, Négociant, ou Courtier

Étape 1 : prenez contact avec InterLoire, l'interprofession des Vins du Val de Loire

Par **téléphone** au **09 72 58 37 60** du lundi au vendredi, de 08h à 12h30 et de 13h30 à 16h

Par **E-mail** en fonction de votre localisation :

- vignoble **Nantais, Anjou-Saumur, ou Haut-Poitou** : Marlène Biziou m.biziou@vinsvalde Loire.fr
- vignoble **Touraine ou Centre-Loire** : Nathalie Berger n.berger@vinsvalde Loire.fr

Par **Courrier** : **InterLoire** - 62 rue Blaise Pascal - CS 61921 - 37019 Tours - Cedex 1

Voici les éléments et informations* à préparer avant la prise de contact :

L'identité de votre Structure :

- extrait K-Bis ou un certificat INSEE
- numéro de TVA
- adresse (*et adresse de facturation si différente*)
- email de contact de la Structure
- numéro de téléphone bureau et/ou mobile

Le contact référent de la Structure :

- prénom
- nom
- fonction
- email
- numéro de téléphone bureau et/ou mobile

Vos données viticoles :

- numéro de CVI
- numéro d'accises

L'utilisateur du logiciel :

- prénom
- nom
- email*

* où seront envoyées les notifications relatives aux déclarations

* Ce recueil de données a pour unique but d'assurer le bon fonctionnement de votre espace en ligne, et de vous permettre d'établir vos déclarations. Nous nous engageons à sécuriser le stockage de vos données personnelles.

Étape 2 : InterLoire vous donne accès au portail des professionnels des vins du Val de Loire

Vous recevez sur l'email « Utilisateur du logiciel »* les identifiants qui vous permettront d'accéder aux applications ci-dessous (selon la nature de votre activité) :

- **Contrats d'achat** de raisin, moût et vin
- Déclarations Récapitulatives Mensuelles OU Annuelles (**DRM / DRA**)
- Déclaration de Revendication (**DREV**) *selon la politique déclarative de votre ODG*
- Déclaration d'Affectation Parcelaire (**DAP**) *selon la politique déclarative de votre syndicat*
- Déclaration d'Intention de Production (**DIP**) *selon la politique déclarative de votre syndicat*

📌 Besoin d'aide ?

Dans chaque application vous retrouvez :

- 👉 un guide utilisateur
- 👉 les contacts téléphoniques & emails adaptés à votre déclaration (*InterLoire, ODG, support informatique*)

